

Histoire des doctrines du droit international

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours présentera les grands doctrines du droit international : non seulement celles qui ont structuré son évolution dans le temps (notamment le droit naturel et les théories des pères fondateurs du droit international) et celles qui sont au fondement du droit international contemporain (volontarisme, positivisme, internationalisme, objectivisme), mais aussi les doctrines plus récentes qui visent à refonder le droit international sur des bases nouvelles, en tout cas à l'amender en ce sens, ou qui en proposent une lecture critique

Objectifs

Comprendre les enjeux théoriques et socio-politiques qui structurent, ou anticipent, les évolutions du droit international

Évaluation

Examen écrit (3h)

Pré-requis nécessaires

Une bonne connaissance du droit international général et des relations internationales